

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'École de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
Séance du 10 septembre 2018

Vingt-deux membres du Conseil d'École étaient présents ou représentés, quatre procurations ont été enregistrées à l'ouverture de la séance.

Membres désignés par la Rectrice de l'Académie de Dijon :

Monsieur Norbert PERROT
Madame Catherine ENGASSER
Monsieur Didier PERRAULT - procuration à madame Claude VALTAT
Monsieur Cédric PETITJEAN
Madame Claude VALTAT

Membres désignés par le Président de l'Université de Bourgogne :

Monsieur Frédéric DEBEAUFORT - procuration à madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND
Madame Valérie DELHOMME
Madame Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL
Monsieur Jean-François GIRET
Madame Catherine ORSINI-SAILLET - procuration à monsieur Jean-François GIRET
Mme Christelle SEREE CHAUSSINAND

Membres élus :

Représentants des personnels enseignants

Collège A : les professeurs des universités et assimilés
Madame Dominique BOURGEON-RENAULT

Collège B : les Maîtres de conférences et autres enseignants chercheurs
Madame Nathalie CHARVY
Monsieur Loïc SZERDAHELYI

Collège C : autres enseignants et formateurs
Madame Nadine WARGNIER

Collège D : autres enseignants relevant de l'Éducation Nationale
Madame Christiane SALMAIN-NORMAND

Représentants des autres personnels
Monsieur Olivier BOULIN
Madame Séverine DELEPIERRE

Représentants des usagers
Madame Marie GERARD
Monsieur Syméon GRAVEL

Membres désignés par le Conseil d'École :

Monsieur Thierry LANGOUET – procuration à madame CAILLE-CATTIN
Monsieur Christian DUCHANGE

Invités

Madame Frédérique ALEXANDRE-BAILLY
Madame Claire CACHIA
Madame Lucie CORBIN
Monsieur Gracian DIDIER
Madame Elsa LANG RIPERT
Monsieur Julien MARLOT

Ordre du jour

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018
- 2 - Informations de rentrée
- 3 - Points relatifs à l'offre de formation :
 - renouvellement de l'accréditation de la licence EFEC
 - projet de création d'un DU "Gestion intégrée des patrimoines et stratégies territoriales"
 - modifications des fiches filière 2018-2019
 - projet de création d'unités transversales UBFC
- 4 - Points financiers / réglementaires :
 - reconduction de la convention avec le lycée Eiffel de Dijon
 - sorties d'inventaire - site de Chalon
- 5 - Questions diverses
 - nomination d'un assistant de prévention pour les services centraux de l'ESPE
 - demande dérogatoire de réduction des frais d'inscription au titre de la formation continue

2

=====

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Président du Conseil d'École ouvre la séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 - Informations de rentrée

Madame Elsa LANG RIPERT remercie les services de scolarité et les équipes de direction de l'ESPE, en lien avec les partenaires académiques, pour la qualité de leur travail qui a permis une rentrée réussie.

Contexte ESPE

Les effectifs étudiants sont stables. Pour information, la commission académique des parcours adaptés aura lieu le 21 septembre prochain.

Concernant les personnels BIATSS des services centraux, un responsable financier est actuellement en phase de recrutement suite à une mutation interne et une nouvelle personne a pris en charge la gestion des moyens d'enseignement.

Des situations de RH parfois difficiles amèneront la directrice de l'ESPE et le responsable administratif à se déplacer sur certains sites du département MEEF pour régler les problèmes les plus urgents.

Au CIPE, la rentrée est compliquée puisque 50 % de l'effectif est en cours de renouvellement (secrétaire, assistant ingénieur et conseiller pédagogique).

Le CFOAD en tant que service commun de l'uB n'existe plus. La gestion administrative de la formation ESPE à distance sera assurée par mesdames Bondaz et Kotchi qui rejoindront prochainement l'ESPE.

Le département Diderot vient de déposer sa candidature pour l'appel à projet ISITE pour le master PIECE (Projects in International and European Cultural Engineering) qui vise à former, sur deux années, des étudiants ou des professionnels, français ou étrangers, aux fondamentaux de la gestion de projets ou d'établissements culturels et de l'action culturelle et patrimoniale internationale. Madame Elsa Lang Ripert félicite la directrice de Diderot, madame Véronique PARISOT, pour le travail mené et espère que le projet sera retenu.

Contexte local uB

La situation financière de l'uB s'est s'assainie, avec des résultats d'exercice 2017 positifs (+ 5 millions contre un déficit de 1,8 million en 2016). L'investissement en fonctionnement pourra donc reprendre. Pour 2019, les budgets des laboratoires seront maintenus et ceux des UFR augmenteront sensiblement. L'ESPE est actuellement en discussion avec l'uB sur sa dotation. En revanche, l'uB souhaite continuer de baisser le taux de rigidité (poids de la masse salariale : 84,4% en 2016 - 83,2 % en 2017 - la cible attendue par la gouvernance est de 82 % à 80 %), ce qui aura à nouveau des conséquences sur les campagnes d'emploi.

3

Pour les DOM 2019, 20 emplois seront publiés (7 PR, 3 MCF, 10 PRAG) contre 10 l'année passée ; 54 postes restent gelés (17 PR, 25 MCF, 12 PRAG) et 39 publications sont différées (sur des supports ATER ou contractuel). Pour rappel, l'ESPE a 13 postes gelés, soit 24 % des postes gelés à l'université.

Contexte local académique

Dans la continuité du partenariat avec le Rectorat, de nouvelles concrétisations se profilent pour 2018-2019. 4 enseignants de l'ESPE collaboreront dans deux groupes de travail de « Dijon, académie apprenante » (approfondir les compétences et la motivation de chacun tout au long de la vie - transformer l'académie en communauté apprenante).

L'ESPE continue de participer activement à la formation continue des enseignants de l'académie (CAFA, CAFIPEMF, CAPPEI), renforcée par des actions au PAF ou dans les plans départementaux. Cette année, les enseignants et formateurs de l'ESPE pourront participer à des actions de formation établies par l'académie.

Des partenariats avec des établissements « labschool » ou établissements innovants (lycée Parriat de Monceau-les-mines et collège J.Rostand de Quétigny) sont en train de se mettre en place. En formation initiale, ces établissements peuvent devenir des lieux de stage où le mémoire sera le trait d'union entre le terrain, la recherche et l'ESPE. Le module projet interdisciplinaire pourrait se délocaliser en partie dans ces établissements. Leurs enseignants pourront venir nourrir les formations de l'ESPE. Et à l'inverse, à travers leur expertise, les

enseignants-chercheurs de l'ESPE pourront accompagner les personnels dans leur expérimentation (DAFOP, CARDIE).

Contexte national

L'ESPE reste extrêmement attentive aux annonces du Ministère qui risquent d'affecter rapidement les périmètres et les formations. Madame Elsa LANG RIPERT évoque les propos du Ministre Jean-Michel Blanquer, le 29 août 2018 lors de l'université d'été de la CPU.

Grande région académique : il y a une volonté d'instaurer de véritables régions académiques et d'avoir un nombre d'académies correspondant au nombre de régions. Les recteurs de région académique, avec leurs collègues recteurs, doivent faire des propositions d'organisation d'ici à janvier 2019. Elles seront travaillées toute l'année 2019, en articulation avec les projets de territoires, pour une mise en œuvre des grandes régions académiques à l'horizon début 2020.

3 - Points relatifs à l'offre de formation

- Renouvellement de l'accréditation de la licence EFEC

La DGESIP avait accrédité la licence EFEC pour deux ans, reprochant à cette licence qu'elle ne prépare qu'aux masters MEEF. Dans la lettre argumentaire, l'ESPE a montré que la licence EFEC pouvait être un élément de réponse à une pré-professionnalisation aux masters 1 proposés à l'ESPE mais qu'elle permettait également une poursuite d'études dans d'autres masters (sociologie, écoles santé publique, école de commerce...). D'autres licences peuvent également intégrer la licence EFEC. En termes d'évolution, les stages sont désormais inscrits sur les 3 années, l'orientation L2-L3 et les enseignements ont été retravaillés.

Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND ajoute que le parcours devait être mis en place avec une spécialisation progressive et la possibilité de réorientation ou de collaboration avec d'autres licences. Dans la lettre argumentaire, il faudrait sans doute faire valoir que le conseil de perfectionnement de la licence EFEC est intervenu dans les évolutions parce que ce n'est pas forcément dans la culture de toutes les licences.

Madame la Rectrice précise que, puisque la composition de la commission de la DGESIP sera différente, il serait souhaitable de rappeler les raisons pour lesquelles cette licence n'a été accréditée que pour 2 ans et dire de manière plus explicite le travail effectué (en s'adaptant par anticipation à ce que préconise le rapport Filâtre), et, notamment, la possibilité d'ouvrir des UE de la licence EFEC à d'autres licences. Il faudrait également montrer que cette licence est très attractive en comparant son taux de pression avec d'autres licences.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote la demande de renouvellement de l'accréditation de la licence EFEC mention Sciences de l'Éducation qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés sous réserve des remarques émises.

- Projet de création d'un DU «Gestion intégrée des patrimoines et stratégies territoriales» (niveau master)

Cette formation, dont l'ouverture est prévue pour janvier 2019, s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires de sites qui respectent les enjeux de la transition durable et qui prennent en compte la diversité culturelle des ressources sociales et naturelles du territoire. Cette formation vise à créer de nouvelles formes de valorisation des territoires et également de revitalisation des centres urbains et de développement des territoires. Le but de cette formation est d'encadrer les apprenants au niveau des projets qui portent sur la construction de stratégies territoriales et sur la finalisation de plans de gestion, de mettre en valeur la diversité des atouts du territoire et de fédérer tous les acteurs du territoire, et de favoriser la participation des habitants et la médiation.

Dans un premier temps, ce diplôme sera plus ciblé sur la formation continue. Le risque financier est minoré grâce à la subvention de la DRAC. Si ce DU donne satisfaction, il sera peut-être possible, dans la prochaine contractualisation, de déposer un projet de création de master dans le domaine patrimoine et muséologie.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote la création du DU «Gestion intégrée des patrimoines et stratégies territoriales» qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Modifications des fiches filière 2018-2019

5

Toutes les modifications demandées pour le département Sciences de l'Éducation concernent le renforcement des coefficients ainsi que la non-compensation du mémoire et des UE entre elles.

Pour le département MEEF, les modifications sont à la marge. Pour le parcours Encadrement éducatif : en M1, modification de l'intitulé relatif au numérique et à la culture du numérique ; en M2, rééquilibrage des semestres. La modification la plus importante concerne la formation SST (14 h) qui devient obligatoire. Des heures ont donc été retirées sur certaines UE, ce qui explique les modifications de volume horaire.

Madame la Rectrice indique qu'il est parfois difficile d'imaginer l'impact d'une diminution du volume horaire. Dans ce cas précis, une note explicative aurait été opportune.

Madame Lucie CORBIN répond que ces propositions ont été faites par le conseil de perfectionnement qui regroupe l'ensemble des acteurs (corps d'inspection, étudiants, représentants du transversal, formateurs académiques et responsables de parcours).

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote les modifications des fiches filière 2018-2019 qui sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Projet de création d'unités d'enseignement transversales UBFC

Ces quatre UE transversales s'appuient sur le projet de nouveaux cursus à l'université. Elles sont accessibles à tous les étudiants de l'uB qui pourront en choisir une par semestre. Elles donnent droit à des crédits ECTS (trois à cinq selon l'importance du travail demandé).

Seule l'UE sur le handicap est ouverte à la fois pour les licences et pour les masters, les trois autres sont réservées aux étudiants de licence. Les étudiants ESPE s'inscrivent peu dans les UE transversales uB puisque l'ESPE leur offre des enseignements qui s'adaptent véritablement à leurs besoins.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote le projet de création de quatre unités d'enseignement transversales UBFC (des recherches et des femmes - ECLOT - handicapé - initiation à la recherche) qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4 - Points financiers / réglementaires

- Reconduction de la convention avec le lycée Eiffel de Dijon

Monsieur Gracian DIDIER indique qu'il s'agit d'une reconduction (3^e année) de la convention passée avec le lycée Eiffel de Dijon. Elle permet aux étudiants de M1 - parcours physique chimie - d'utiliser le matériel pour être dans les conditions les plus proches de l'enseignement qu'ils seront amenés à dispenser. Le volet financier permet à l'établissement d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien du matériel (300 euros versés par l'UFR SVTE et 500 euros par l'ESPE).

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote la reconduction de la convention avec le lycée Eiffel de Dijon qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Sorties d'inventaire - site de Chalon

6

Il s'agit de matériel industriel obsolète. Pour information, le site de Chalon est en train de mutualiser un espace avec l'IUT pour mettre en place un fablab.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote les sorties d'inventaire du site de Chalon qui sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5 - Questions diverses

- Nomination d'un assistant de prévention pour les services centraux de l'ESPE

Suite au départ d'une collègue, madame Patricia Mauny est proposée à la fonction d'assistant de prévention. Ce point doit être soumis au vote des membres du Conseil d'École pour pouvoir procéder à sa nomination officielle.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote la nomination d'un assistant de prévention pour les services centraux de l'ESPE qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Demande dérogatoire de réduction des frais d'inscription au titre de la formation continue

Le service de formation continue a adressé à l'ESPE une demande dérogatoire de réduction de tarification pour une personne qui, en l'état actuel de ses ressources, ne pourrait pas suivre le master 1 Sciences de Gestion. Malgré un co-financement de pôle emploi et d'un financeur

privé, il lui resterait 1 600 euros à financer. Il est donc demandé, à titre exceptionnel, qu'elle soit exonérée de cette somme, condition qui lui permettrait de s'inscrire à la formation et de bénéficier d'une allocation et d'une aide financière à la mobilité.

Madame la Rectrice souligne le peu d'informations mis à disposition des membres du Conseil d'École. Il y aurait tout intérêt à avoir une réflexion globale sur la façon d'accompagner les personnes qui n'ont pas forcément les moyens de payer les tarifs de formation continue. Il semblerait normal que les chômeurs, tout comme les contractuels de l'Éducation nationale, n'aient pas à payer leur formation.

Madame Lucie CORBIN pense qu'il faut prendre avec beaucoup de précaution ce cas parce que, à plusieurs reprises, le SEFCA a traité des dossiers de manière inappropriée. Le vote peut être reporté en attendant un complément d'informations. Cette personne pourrait commencer sa formation et s'inscrire en novembre. Madame Lucie CORBIN ajoute que le service de scolarité et les responsables 1^{er} et 2nd degrés ont vraiment des difficultés de communication avec le service du SEFCA. La gestion des dossiers est parfois assez opaque. Par exemple, la validation d'acquis est acceptée en fonction de critères assez personnels sans consultation préalable de l'ESPE. Le SEFCA inscrit les étudiants sans informer le département MEEF des modalités d'inscription et sans transmettre les contrats pédagogiques qu'il faut alors réclamer.

Afin de ne pas pénaliser la personne, madame la Rectrice propose que le conseil ne se prononce pas mais délègue à la directrice de l'ESPE une décision en fonction des informations complémentaires. Il semble qu'il y ait un dysfonctionnement au sein du service de formation continue, il faut donc manifester cette problématique en invitant le responsable du SEFCA au prochain Conseil d'École.

7

• Divers

Informations sur les séminaires et les soutenances de thèses de l'IREDU accessibles à l'adresse : <http://iredu.u-bourgogne.fr/>

Les ESPE UBFC se retrouveront le 10 octobre lors de la journée « Université Numérique d'Automne » (UNA). L'UNAKATHON verra s'affronter des équipes d'étudiants et d'enseignants de l'ESPE UBFC autour d'un défi numérique.

La prochaine séance est prévue le mardi 20 novembre après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.

Le Président du Conseil d'École de l'ESPE

Norbert PERROT